

Pôle proximité citoyenneté culture
Direction administration et production
Rapporteur : Catherine GENTILE

CONSEIL MUNICIPAL
DÉLIBÉRATION N°DEL2024_161
SÉANCE DU 26 JUIN 2024

10 - PRIX ÉGALITÉ JEUNESSE
REMISE DE LA RÉCOMPENSE À L'AUTEUR LAURÉAT

La Ville de Cherbourg-en-Cotentin organise depuis 2019 un prix littéraire unique en France : le prix Égalité Jeunesse . Son objectif est de mettre en avant les ouvrages ayant un impact positif sur la construction identitaire des jeunes et proposant une vision de la société plus égalitaire, notamment par la représentation de la singularité et de la diversité. Cet événement littéraire est en lien avec le festival Femmes dans la ville, en mars, et le Festival du livre de jeunesse et de bandes-dessinées, en mai.

Des classes de 3e et 2de des collèges et lycées de Cherbourg-en-Cotentin sont invitées à lire une sélection de 4 à 5 ouvrages, roman graphique ou roman, sélectionnés par des professionnels de la ville, des professeurs documentalistes et l'antenne Cherbourg du Centre LGBTI.

Les élèves se réunissent ensuite en jury pour déterminer l'ouvrage lauréat, et la ville lui décerne un prix de 2 000 euros pour soutenir l'écriture jeunesse émergente qui œuvre en faveur de plus d'égalité et déconstruit les stéréotypes et les préjugés.

Les ouvrages sélectionnés en 2024 sont :

- « Avorter, un droit en danger ? » De Ghada Hatem-Gantzer (Éditions de la Martinière Jeunesse)
- « Comme nous brûlons » de Lisa Balavoine (Rageot)
- « La pointe du compas » d'Anne Rehbinder (Actes Sud Jeunesse)
- « Ma Part de l'Ours » de Marine Veith (Sarbacane)

La lauréate du prix est Anne Rehbinder pour «La Pointe du compas».

Le conseil municipal est invité à :

- accepter le principe de cette opération ;
- autoriser le versement de la récompense de 2 000 euros à Anne Rehbinder ;
- dire que cette récompense sera imputée sur les crédits inscrits au budget primitif 2024, ligne de crédit 60261 nature 65132 fonction 311.

Vu l'avis favorable de la commission n° 4 et après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte.

Heure de vote : 17h38		Nombre de votants : 53	
<u>Pour</u> : 53	<u>Contre</u> : 0	<u>Abstention</u> : 0	<u>NPPV</u> : 0

Le Président de Séance,
Benoit ARRIVE

Le Secrétaire de Séance,
Sylvie LAINÉ

Ville de Cherbourg-en-Cotentin
Département de la Manche
Conseil municipal du 26 juin 2024

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :
Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 44
Date de la convocation et de son affichage : 14 juin 2024

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

L'An Deux Mille Vingt-quatre, le vingt-six juin à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 14 juin 2024 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

PRÉSENTS

AMBROIS Anne - AMIOT Florence - ARRIVÉ Benoit – BERNARD Christian - BOUSSELMAME Noureddine – BROQUAIRE Guy - CATHERINE Arnaud - COUPÉ Stéphanie - DUVAL Karine - FAGNEN Sébastien - GENTILE Catherine (mandataire HÉBERT Dominique à son départ 18h18) – GRUNEWALD Martine - HAMON-BARBÉ Françoise - HÉBERT Dominique - HÉBERT Karine (arrivée 17h27) - HÉRY Sophie - HULIN Bertrand - HUREL Karine (mandataire VARENNE Valérie à son départ 18h45) - ISOIRD Valérie - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel – LAGALLARDE Quentin (mandataire LAINÉ Sylvie jusqu'à son arrivée 17h40) - LAINÉ Sylvie -- LEFAIX-VÉRON Odile (arrivée 17h29) – LEFRANC Bertrand - LEJAMTEL Ralph - LEJEUNE Pierre-François (mandataire LEFRANC Bertrand pendant son absence de 17h52 à 19h17) - LELONG Gilles - LEPOITTEVIN Gilbert – LEQUILBEC Frédéric - MAGHE Jean-Michel - MARTIN Patrice - MORIN Daniel (arrivée 17h35) – MORIN Lucie (mandataire PERRIER Didier jusqu'à son arrivée 18h34) - PECORARO Yvonne - PERRIER Didier - PLAINEAU Nadège (mandataire CATHERINE Arnaud jusqu'à son arrivée 18h09) – RONSIN Chantal - ROUELLÉ Maurice - SOURISSE Claudine (mandataire LEPOITTEVIN Gilbert pendant son absence de 18h44 à 19h55) - TARIN Sandrine (arrivée 19h27) - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie - VASSAL Emmanuel – VIVIER Nicolas.

ABSENTS EXCUSÉS

BERHAULT Bernard a donné procuration à ROUELLÉ Maurice
BRANTONNE Pascal a donné procuration à PECORARO Yvonne
FRANÇOISE Bruno a donné procuration à BROQUAIRE Guy
HAMEL Estelle a donné procuration à DUVAL Karine
LE POITTEVIN Lydie a donné procuration à AMBROIS Anne
LEMOIGNE Sophie a donné procuration à HULIN Bertrand
MARGUERITTE Camille a donné procuration à LEQUILBEC Frédéric
PIC Anna a donné procuration à ARRIVÉ Benoit
SAGET Eddy a donné procuration à HERY Sophie
SIMONIN Philippe a donné procuration à RONSIN Chantal

ABSENT

MARGUERITTE David

DÉPORT

Déport de ARRIVÉ Benoit pour la question 18
Déport de LEFRANC Bertrand pour la question 29

Mme LAINÉ Sylvie conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 – CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télécours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

Envoyé en préfecture le 01/07/2024

Reçu en préfecture le 01/07/2024

Publié le 02/07/2024



ID : 050-200056844-20240701-DEL2024_161-DE